

**Le 13 juillet 2010**  
**Contact n°18**

## **Les TCA font reconnaître les droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs de Siemens**

L'arbitre Jean-Pierre Lussier vient de donner raison aux TCA qui avaient déposé une série de griefs contestant certaines dispositions du Règlement santé-sécurité promulgué par la société SIEMENS à son usine de Drummondville où l'on assemble des panneaux de disjoncteurs. Le syndicat avait contesté l'interdiction généralisée du port de bijoux ainsi que l'obligation, toute aussi généralisée, de porter des protecteurs auditifs, et cela à la grandeur de l'usine. Le syndicat invoquait à l'appui de sa contestation des droits fondamentaux inscrits à la Charte québécoise des droits et libertés de la personne, soit le droit à la vie privée et le droit à l'intégrité physique.

Un expert audiologiste avait démontré l'absence de risques significatifs d'atteinte à l'audition pour la majorité des postes occupés par les travailleurs et l'inconfort et certains risques à la santé et la sécurité reliés au port de protections auditives tels bouchons ou coquilles.

Un autre expert, le directeur du Service Santé sécurité de la FTQ, M. Jean Dussault, avait par ailleurs visité l'usine et témoigné à l'effet que pour la très grande majorité des postes, le port de bijoux ne présentait pas de danger.

L'arbitre a fait droit à tous les griefs, déclaré inopérantes les dispositions en question du Règlement et annulé les mesures disciplinaires prises par l'employeur. Selon l'arbitre, l'obligation de porter des protections auditives violait le droit à l'intégrité physique des travailleuses et travailleurs et n'était pas justifiée, même si l'objectif de protéger la santé et la sécurité était légitime. Lorsque les mesures portent atteinte à des droits fondamentaux, l'atteinte à ces droits doit être minimale, ce qui n'était pas le cas vu le caractère généralisé de l'obligation.

Quant à l'interdiction de porter des bijoux, elle portait atteinte au droit à l'apparence personnelle, une facette du droit à la vie privée, protégé également par la Charte québécoise des droits et libertés. Cette atteinte généralisée n'était pas restreinte aux zones dangereuses de l'usine (comme les presses) et ne possédait pas le caractère minimal requis.

La jurisprudence avait déjà reconnu le droit de porter des bijoux comme accessoire au droit à l'apparence personnelle mais il s'agit d'une toute première décision au Québec et au Canada sur l'utilisation abusive des protecteurs auditifs et sur la reconnaissance du droit à l'intégrité physique des travailleurs et travailleuses.



### **Nouveaux membres**

Le 30 juin dernier, la Commission des relations du travail a accredité les TCA afin que le syndicat représente les quelques 35 salariés qui travaillent chez Houle Toyota, un concessionnaire situé sur la rue Sherbrooke à Montréal.

Nous tenons à remercier très sincèrement Patrick Mallette chez Houle Toyota pour son implication, et à souligner le travail et les efforts sans relâche d'Éric Boudreau et Sylvain Murphy, de la section locale 4511, à laquelle se joindront ces nouveaux membres.



### **Les salariés de Nova Bus à Saint-François-du-Lac rejetaient les dernières offres patronales**

C'est dans une proportion de 58% que les salariés de Nova Bus à Saint-François-du-Lac, membres des TCA-Québec, ont rejeté les dernières offres patronales au cours de leurs négociations pour le renouvellement de leur convention collective.

Les 230 salariés, dont la convention collective est échue depuis février, ont déjà doté leurs négociateurs syndicaux d'un mandat de grève à utiliser en temps opportun. Ces derniers estiment cependant qu'il y a encore place à la négociation. Les pourparlers achoppent notamment sur l'écart salarial de 2\$ l'heure entre les salariés de Saint-François-du-Lac et les 450 salariés de Saint-Eustache, également en négociation.

«Nous croyons que le message est clair et qu'il est temps que Nova Bus change son attitude en négociation, a dit Jean-Pierre Fortin, le directeur québécois des TCA. Quant à nous, nous sommes prêts à nous rasseoir et à trouver un terrain d'entente satisfaisant.»



### **Les salariés de l'unité Meuble Idéal mandatent leur comité de négociation**

Réunis en assemblée générale par une chaleur accablante le vendredi 9 juillet dernier, une centaine de membres de l'unité Meuble Idéal ont donné un mandat clair à leur comité de négociation. En effet, 97% d'entre eux ont voté pour un mandat de grève à être déclenchée au moment jugé opportun par leur comité de négociation.

La décision de réunir les membres a été prise rapidement en début de semaine après le dépôt des offres monétaires patronales. « Nous avons eu deux jours de discussions sur l'aspect monétaire, mais l'employeur tient une position inacceptable en ce qui a trait au régime de retraite » note Philippe Jolin, président d'unité. « Nous sommes conscients que nous faisons face à un déficit actuariel, mais nous demandons à l'employeur d'honorer ses responsabilités et de combler le déficit » renchérit le leader syndical.

Le régime de retraite des employés affiche un déficit actuariel et les propositions de l'employeur sont à l'effet de suspendre le régime le temps que le déficit soit comblé, ce que rejette catégoriquement le comité de négociation syndical.

« Les salariés ont déjà subi une coupure de 25% de leur rente de retraite lors de la dernière négociation en 2007, mais à ce moment, l'entreprise faisait face à une situation financière catastrophique jumelée à un déficit du régime. Cette année, c'est une entreprise renouvelée et florissante qui demande à ses salariés de faire encore un sacrifice sur leur régime de retraite, ce qui est totalement inacceptable » mentionne Martin Lambert, représentant national des TCA.

« Ce mandat de grève sera donc un atout important pour nous, car il démontre une solidarité soutenue des membres envers le comité de négociation et nous entendons bien utiliser cette solidarité pour tenter de convaincre l'employeur de modifier sa position » conclut M. Jolin.

La convention est échue depuis le 31 mai 2010 et jusqu'ici, les parties ont tenu une dizaine de rencontres de négociation. Plusieurs autres points demeurent en litige entre les parties et le tout sera discuté à nouveau lors de la reprise des négociations qui devrait avoir lieu sous peu.



### **Manifestation des membres des TCA à Lanark Place pour revendiquer une entente juste**

Le 22 juin, les membres des TCA de la maison de soins de longue durée de Lanark Place/Lanark Heights, ainsi que des résidents, amis, membres de famille et autres sympathisants venus de syndicats locaux à travers la région de Kitchener dans l'Ontario, ont tenu un piquet d'information à l'extérieur de la maison.

Les manifestants ont exhorté la société à négocier une entente juste avec ses 200 employés membres de la section locale 302 des TCA. Les négociations entre les TCA et Lanark sont bloquées car la société refuse de renoncer à ses demandes de gel des rémunérations et d'autres concessions.

« Cet employeur essaie de se cacher derrière le projet de loi 16, à savoir la Loi sur la compression de la rémunération du secteur public, et refuse de discuter d'une entente juste pour ses travailleurs de la santé de première ligne », s'est indigné Bill Gibson, directeur régional des TCA à Kitchener.

« Lanark prend une position inacceptable en appliquant le gel des salaires prévu par la loi alors qu'il ne concerne pas le secteur privé. Pourtant, les travailleurs de cette maison de soins sont parmi les travailleurs de la santé les moins payés de la région. »

Des manifestations semblables ont déjà eu lieu à travers la province suite à la rupture des négociations entre les TCA et Extencicare, un autre fournisseur de soins de santé de longue durée opérant dans l'Ontario.



## **Une nouvelle entente signifie plus d'emplois à Thunder Bay, en Ontario**

L'organisme de transport Metrolinx a passé une commande de véhicules légers sur rail d'une valeur de 770 millions de dollars. Grâce à ce contrat, Bombardier recrutera plus de 200 travailleurs supplémentaires pour son usine de Thunder Bay, en Ontario.

Bombardier et Metrolinx, organisme de transport de la région du Grand Toronto (RTO), ont ratifié une entente pour la fourniture de 182 véhicules légers sur rail, avec possibilité d'une commande de 118 véhicules additionnels sur les dix prochaines années dans les régions de RTO et de Hamilton.

La section locale 1075 des TCA représente les travailleurs de l'usine de Thunder Bay. En ajoutant ce dernier contrat aux commandes existantes de tramways et de métros pour Toronto, ainsi qu'à la construction de voitures à étage pour les autres services de transport, l'usine locale devrait tourner à une capacité d'environ 1 500 travailleurs.

Ken Lewenza, président national des TCA, a déclaré que l'annonce souligne l'importance des politiques sur le contenu canadien.

« Ce contrat est synonyme d'investissement dans l'usine de Thunder Bay, gage d'une meilleure sécurité d'emploi et de plus d'opportunités d'avenir pour cette collectivité et ses environs, qui ont été frappés de plein fouet par les pertes d'emplois dans les autres secteurs de l'économie », a déclaré M. Lewenza.

Lors d'une cérémonie le 14 juin à Thunder Bay, Raymond Bachant, président de Bombardier pour l'Amérique du Nord, a révélé que la société ambitionne de dépasser l'exigence de 25 pour cent de contenu canadien en vigueur dans la province.

Le président de la section locale 1075 des TCA, Paul Pugh, a indiqué que le nouvel équipement et les nouveaux travailleurs permettront probablement à l'entreprise d'obtenir plus de marchés.

« Les économies d'échelle sont payantes », s'est réjoui Pugh. « Une fois que ces chaînes de montage sont mises en place et que la production est lancée, il devient facile d'obtenir de nouvelles commandes. Ce fut le cas de la chaîne de montage des voitures à étage, qui est aujourd'hui le premier producteur de véhicules de navette en Amérique du Nord.



## **Une majorité écrasante vote en faveur de la grève à l'usine de pièces automobiles de Wescast**

Les membres de la section locale 4207 qui travaillent à Wescast Machining à Wingham, en Ontario, ont rejeté à une écrasante majorité une offre finale forcée de la société.

Les travailleurs ont voté à 78 pour cent contre l'offre de la société lors d'un vote supervisé par le ministère du Travail. Ils ont également voté à 94 pour cent en faveur d'une grève, si besoin est. La section locale 4207 des TCA représente 88 membres de l'usine de Wingham, qui fabrique les tubulures d'échappement. L'entente expire le 30 juin.

Mark Goetz, président de la section locale 4207, a déclaré que les travailleurs de l'usine de pièces détachées, à l'instar de ceux de Wingham, sont confrontés aux pressions de toutes parts dans une industrie en proie à une profonde restructuration.

« Nos membres travaillent dur pour fabriquer des produits de qualité. Ils méritent donc une rémunération juste et équitable pour le dévouement qu'ils manifestent à leur employeur », a déclaré M. Goetz.

La présidente d'unité à l'usine, Deb Van Beek, a affirmé que les membres ont apporté un soutien indéfectible à leur comité de négociation.

« Ils ont envoyé un message clair à leur comité de négociation selon lequel il lui incombe la délicate mission de négocier la meilleure entente possible », a précisé Mme Van Beek.



## **Le SPATA reconnaît les personnes qui ont secouru un pêcheur blessé**

Les TCA/SPATA saluent les actions désintéressées et rapides de la direction et des travailleurs de l'industrie pétrolière en mer, des agents d'intervention, de Recherche et Sauvetage et des pêcheurs qui ont récemment secouru un pêcheur blessé en lui administrant des soins d'urgence dans des circonstances périlleuses en pleine mer.

« J'adresse, au nom du syndicat et des pêcheurs de la province, mes sincères remerciements et ma profonde gratitude à tous ceux qui ont pris de grands risques pour apporter de l'aide à un pêcheur

grièvement blessé mardi dernier (8 juin) dans l'après-midi sur le Grand Banks », a déclaré Earle McCurdy, président des TCA/SPATA.

En effet, le 1er juin dernier, un membre d'équipage à bord du Canadian Navigator II, parti en solitaire du port de Grave, a été grièvement blessé après que sa jambe a été coincée dans un engin de pêche pour les crabes. Le capitaine, Matthew Petten, a lancé un appel radio au champ pétrolifère White Rose qui se trouvait à proximité pour demander de l'aide.

Le navire ravitailleur, Maersk Chignecto, actuellement sous contrat avec Husky, a lancé une embarcation rapide de sauvetage (ERS) pour secourir le membre d'équipage blessé. Saignant et dans une grande douleur, l'homme a été transporté sur le navire ravitailleur où son état a été stabilisé.

Ensuite, il a été transféré par le navire de Husky à l'infirmerie de la plate-forme pétrolière du GSF Grand Bank, où le médecin de la plate-forme l'a préparé pour le transport par hélicoptère. Un avion Hercules de Recherche et Sauvetage est arrivé sur les lieux à 15h30 pour s'enquérir des conditions. Peu de temps après, le blessé a été hissé au treuil à partir du pont de la plate-forme pétrolière par un hélicoptère Cormorant de Recherche et Sauvetage. Il a été transporté immédiatement dans un hôpital de St. John's où il a été opéré peu après l'atterrissage. À présent, il est en voie de convalescence.

« Toutes ces actions ont été menées en pleine mer dans des conditions météorologiques très difficiles », a relevé McCurdy. « Les gens qui ont mis leur vie en danger pour assurer la sécurité et le bien-être d'un blessé ont manifesté du courage et une compassion certaine pour un collègue blessé en mer. »



### **Nouveaux dirigeants à l'UAW**



Allocution de Bob King, président entrant de l'UAW, au congrès de Detroit. Photo : Rebecca Cook, [www.uaw.org](http://www.uaw.org)

Les membres du syndicat des travailleuses et travailleurs de l'automobile, basé aux États-Unis, ont élu une nouvelle équipe dirigeante à l'occasion du congrès statutaire du syndicat le 16 juin.

Bob King, ancien vice-président de l'UAW et chef national du département Ford du syndicat, a été élu au poste de président international, remplaçant le président sortant Ron Gettlefinger. L'ancien directeur de la région 4 de l'UAW, Dennis Williams, a été plébiscité pour remplacer la secrétaire aux finances, Elizabeth Bunn. Gettlefinger et Bunn avaient annoncé leur retraite de l'UAW avant le début de la convention.

« Au nom des TCA, je tiens à féliciter Bob King, Dennis Williams et la nouvelle direction de l'UAW pour leur élection », a déclaré Ken Lewenza, président des TCA. « Nous avons hâte de travailler en collaboration avec l'UAW pour bâtir un mouvement syndical plus fort et plus efficace en Amérique du Nord et dans le monde entier. »

